

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 17

présenté par

Mme Menache, Mme Le Pen, M. Guinot, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy,  
Mme Hamelet, M. Jolly, M. Pfeffer et Mme Robert-Dehault

**ARTICLE UNIQUE**

Supprimer l'alinéa 23.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La démocratie s'exprime par le suffrage et le recours au panel citoyen forme une strate de consultation aussi superflue qu'ambigüe.

Dans un contexte où la défiance des citoyens quant aux conséquences de leur vote (referendum mai 2005), recourir à ce type de consultation ne peut qu'accroître leur défiance et le rejet profond de l'UE comme de tout organisation qui, se revendiquant comme démocratique, passe outre les conséquences pourtant claire de l'expression électorale.